

BERNADETTE.

Comme on l'a vu plus haut, du mariage de François Soubirous avec Louise Castérot naquirent six enfants, dont l'aînée reçut le nom de Bernadette, nom de présage heureux, car il rappelle celui d'un grand saint dévoué à la Vierge. Cette enfant vint au monde le 7 janvier 1844 et fut baptisée, le lendemain, à l'église paroissiale, par M. l'abbé Forgues, alors curé-doyen de Lourdes. Les soucis n'étaient pas encore entrés au moulin de Boly, et Bernadette y fut reçue au milieu des joies et des fêtes.

Six mois après, la jeune mère, pour ne pas compromettre une nouvelle grossesse, se voyait dans la nécessité d'éloigner de son sein l'enfant qu'elle allaitait. A ce même moment, une femme de la commune de Bartrès, Marie Aravant, qui venait de perdre un fils à la mamelle, cherchait un nourrisson d'emprunt. On lui indiqua la famille Soubirous, et Bernadette, couchée dans son berceau, fut transportée à Bartrès, où elle resta jusqu'à son vingt-et-unième mois.

Bernadette était née faible et chétive : dans les premières années de sa vie, elle grandit péniblement, et, sans cesser précisément d'aller et de venir, elle demeura languissante et souffreteuse. Dès ce temps-là, les symptômes d'une maladie qui ne devait plus la quitter commencèrent à se manifester. Un asthme tenace oppressait sa petite poitrine, et quand des quintes de toux la prenaient, elle était suffoquée et tombait dans des défaillances inquiétantes et prolongées. Il aurait fallu à cette constitution délicate des soins assidus et une alimentation substantielle ; mais, hélas ! on connaît la position précaire où se débattaient les malheureux Soubirous.

Les pauvres parents ne négligeaient cependant rien de ce qui était en leur pouvoir pour protéger et pour raffermir la santé de leur enfant bien-aimée. Bernadette était vêtue et chaussée un peu plus chaudement que ses frères et sœurs ; au lieu de la pâte de maïs, nourriture habituelle de la famille, on achetait pour elle un peu de bon pain, et, quand les ressources le permettaient, on y ajoutait même un peu de vin qu'on adoucissait par un morceau de sucre. Ce régime, tout insuffisant qu'il était, aurait pu, dans une certaine mesure, porter remède à la débilité de la petite malade ; mais ce que les parents ne savaient pas, c'est que Bernadette n'était pas souvent appelée à en recueillir le bénéfice.

On sait la jalousie des enfants pour tout ce qui est privilège. Qui de nous n'a pas protesté et fait tapage en pareille matière ? Trop jeunes pour se rendre compte du mobile qui dirigeait leur père et leur mère, les petits Soubirous voyaient d'un œil d'envie les attentions particulières dont Bernadette était l'objet. Ils aimaient beaucoup leur sœur aînée ; mais, quand il s'agissait de parts inégalement faites, l'égoïsme leur faisait oublier l'affection. Les petits égaitaires se seraient bien gardés de formuler leurs revendications en présence des parents ; mais, dès que ces derniers s'étaient éloignés de la maison, ils partaient en guerre contre Bernadette. Quand celle-ci consentait à mettre en commun le petit lot qui lui était attribué à titre de malade, l'affaire s'arrangeait à l'amiable ; lorsque, au contraire, Bernadette voulait